

Le Parc National de Masoala à Madagascar : « le revers de la médaille »

Le parc menace ce qui rend la vie des paysans possible

Eva Keller*

Le Parc National de Masoala a été créé à Madagascar il y a 12 ans. Ayant comme vocation la protection de la biodiversité il fut aidé par le zoo de Zurich. Néanmoins, il est considéré par la population comme menaçant leur survie. Déplacer les frontières qui délimitent le parc pourrait rendre la situation plus tolérable.

Rakoto est un jeune homme aimable dont la famille est originaire d'Ambanizana, un village situé sur la péninsule de Masoala au nord-est de Madagascar. Ambanizana est un des nombreux villages où la vie des habitants est directement touchée par le Parc National de Masoala. C'est ici que se trouve le *tanindrazana* de Rakoto, la terre de ses ancêtres. Avec sa femme et ses deux enfants, il vit dans une petite maison – à peine quelques mètres carrés, aménagée d'un grand lit et d'un matelas en caoutchouc mousse, d'un petit banc en bois réservé aux visiteurs, d'une pile d'oreillers et d'un coffre à linge métallique. Dans cette modeste pièce, là où il y a un espace vide, on accomplit les tâches quotidiennes: couture, tressage de paniers, etc.. Rakoto ne possède pas de rizières et ainsi compte parmi les plus démunis du village. Avec ses parents, il exploite un lopin de terre sur une colline escarpée, face à la mer, « où la forêt rencontre la mer », comme l'endroit est décrit par des prospectus du parc.

Le Parc est parrainé par le Zoo de Zurich et les Etats-Unis

Erigé en 1997, le parc englobe la moitié de la péninsule de Masoala. L'administration malgache, en collaboration avec la société américaine Wildlife Conservation Society, gère cette aire protégée. Le zoo de Zurich en est un des sponsors les plus importants. Il a aussi contribué d'une manière prépondérante à diffuser la renommée du parc grâce à la création de la gigantesque serre *Masoala Kely* à Zurich. Le but du projet Masoala consiste à maintenir la biodiversité en évitant toute intrusion humaine. Sur la côte ouest, la déforestation concernée serait causée par la création de petites parcelles agricoles sur brûlis et non par des grandes étendues à but commercial, les brûlis étant la pratique utilisée par les petits paysans afin de pourvoir à leurs besoins.

En 2006, afin de subvenir aux besoins de sa famille, Rakoto a dû défricher une étendue d'un demi hectare de forêt sur les terres de ses parents. Il voulait y cultiver des patates douces, du manioc, des

bananes, de la canne à sucre et d'autres cultures vivrières pour sa propre consommation ainsi que de la vanille destinée au commerce. Mais, trois ans avant, les terres de ses parents avaient été englobées dans le « noyau dur » du parc (voir carte). Ce noyau dur représente de loin la majorité du parc et il commence à quelques kilomètres derrière le village. L'entrée y est formellement interdite aux habitants et toute forme d'exploitation des ressources naturelles y est interdite. Lorsqu'il rentrait du travail, Rakoto fut appréhendé par des vigiles du parc stationnés en permanence au village. Il fut arrêté et, mains ligotées, fut gardé pendant deux jours par des gardes armés comme s'il s'agissait d'un grand criminel. Rakoto fut condamné à un mois de prison dans une ville voisine où les détenus en sortent souvent couverts de morsure de poux et d'autres vermines.

D'autres villageois ont des histoires similaires à raconter. En 2005, des lois de plus en plus sévères ont été promulguées concernant la protection de la nature à Madagascar. D'après de nombreux politologues ces lois ont été créées sous la pression des bailleurs de fonds occidentaux et des organisations environnementales. Celles-ci ont fait qu'à Ambanizana, un village d'un millier d'habitants seulement, sept habitants ont été condamnés (dont un pour une peine de cinq ans de prison) pour des délits semblables à celui de Rakoto.

Depuis des générations, les habitants avaient recours au droit coutumier pour déterminer leurs droits de propriété. Ce qui fait qu'ils ne peuvent pas fournir des documents qui seront considérés comme valables pour être enregistrés au cadastre. Mais maintenant, la création du parc a fait que la plupart des paysans soient vraiment dépossédés de leurs terres. Une personne comme Rakoto se retrouve tout simplement expropriée.

Perte des terres et des moyens de survie

Un quart de la population d'Ambanizana dépend pour sa survie de terres qui se trouvent maintenant à l'intérieur du noyau dur du parc. 40% de ces foyers se retrouvent avec au moins la moitié de leurs terres incluses dans le parc; 60% ne possèdent aucune autre terre. A aucune de ces familles n'a été attribué la moindre compensation financière ou dédommagement en terrain situé en dehors du parc. L'actuel directeur du parc reconnaît la précarité causée par un tel état des choses et admet son inadmissibilité. Tenant compte de la situation, il a accordé par convention écrite un sursis (mais qui malgré ceci serait, selon lui, juridiquement sans valeur) selon lequel il serait permis aux habitants d'Ambanizana de continuer d'exploiter les terres qu'ils cultivaient avant que celles-ci ne soient incluses dans le noyau dur, jusqu'à ce que le gouvernement résolve le problème. Certaines conditions sont cependant liées à cette convention stipulant qu'il est interdit d'abattre des arbres et

que les paysans doivent laisser intacte la végétation secondaire (buissons et arbrisseaux). Or, cette dernière stipulation rend la culture du riz, la principale base alimentaire des paysans, impossible. Même si cette convention informelle conclue entre les gérants du parc et les familles concernées est précieuse, les paysans se retrouvent simplement « tolérés » sur leurs propres terres et cela pour une période indéterminée, de surcroît ils ont définitivement perdu leurs terrains boisés. Les parents de Rakoto, aussi que Jean-Aimé et sa femme Beby par exemple, se trouvent dans une telle situation.

Le bananier et la lune

Sous une pluie torrentielle, Beby et moi avons fait un parcours d'une heure et demie à pied le long de la côte pour arriver à ses terres. Là, au sommet d'une colline herbue, se dresse un petit abri pourvu d'un foyer où pendent des habits de rechange. Six bœufs broutent aux alentours. D'un côté, le pâturage s'étend jusqu'à la mer; de l'autre se trouvent leurs plantations de vanille, de café et d'autres cultures. Cette exploitation recouvre 3 à 4 hectares et se situe en pleine forêt ; de ce terrain on peut entendre les cris stridents des lémuriers. Depuis 30 ans, Jean-Aimé et Beby y ont investi toute leur énergie et toutes leurs économies, armés avec rien d'autre que leur force et une machette, et ils en tirent les ressources dont dépend leur famille entière: une dizaine de personnes ainsi que leurs enfants et petits-enfants. Désormais, leurs terres se trouvent incluses dans le noyau dur ce qui fait que la peur les hante continuellement car leur avenir est totalement incertain. « Ceux qui disent que le parc est une bonne chose pour nous mentent », s'indigne Beby, faisant écho à bien d'autres. « Nous ne sommes pas hostiles au parc en lui-même, mais ses limites sont beaucoup trop proches. Nos enfants et les leurs n'auront plus de terres pour subvenir à leurs besoins ».

Pour les villageois qui vivent au bord, ou même à l'intérieur de l'enceinte du parc en « Zones d'occupation contrôlée », la perte de leurs terres représente non seulement une menace économique. Mais, depuis que la plus grande partie de la forêt sur la péninsule a été proclamée zone d'accès interdit à tous (exception soit faite, bien sûr, des chercheurs payants et des touristes), les locaux voient menacée toute possibilité de pouvoir créer pour eux même un avenir qui donnerait un sens à leur vie. Selon une légende malgache, le créateur aurait posé la question suivante aux Malgaches: « Préférez-vous mourir comme un bananier ou comme la lune? » Ce à quoi, ils ont répondu: « Nous aimerions mourir comme le bananier, car quand il meurt il laisse derrière lui, à sa base, des petites pousses vivaces qui croissent, alors que la lune est peut-être immortelle, mais elle ne laisse derrière elle aucun enfant ».

Le désir d'une nombreuse progéniture est ce qu'il y a de plus important pour la plupart des Malgaches de la campagne. Ce désir a des causes complexes et ne peut certainement pas être expliqué par la simple nécessité de sécuriser sa vieillesse et encore moins par le « sous-développement ». La base de la culture malgache est la famille ou le groupe de parenté, et celui-ci inclut non seulement les vivants, mais aussi les morts, les ancêtres, ces derniers exerçant une influence importante sur le vécu de leurs descendants. Ainsi l'établissement de bonnes relations entre différentes générations vivantes et mortes est ce sur quoi la société repose, et donc la place de l'individu au sein du groupe familial détermine son identité même.

Pour la population rurale maintenir et renforcer les liens de parenté est ce qui donne un sens à la vie. Cette conception se traduit de différentes manières, au quotidien et dans l'obligation de pratiquer certains rituels, mais avant tout il faut avoir des enfants. D'une part, la naissance d'un enfant en bonne santé signifie la satisfaction des ancêtres envers leurs descendants, car des ancêtres mécontents peuvent rendre leurs descendants stériles. Ainsi, les descendants font le lien entre le présent et le passé. Et ces enfants entretiendront les liens de parenté et assureront une descendance, qui, à son tour, reprendra cette tâche. Ainsi, les enfants font le lien entre le présent et l'avenir. Ce n'est pas simplement que les paysans suivent une maxime qui dirait « le plus on a d'enfants le mieux c'est » car toutes les familles réussies n'ont pas nécessairement eu beaucoup d'enfants. Mais parce que les enfants représentent le lien entre les générations passées, présentes et futures, toute naissance renforce les relations entre parents et est donc un événement auspiceux.

Sans terres la réalisation de ces valeurs devient impossible. Ainsi pour les paysans de la région l'aspect le plus néfaste qui découle de la création du parc de Masoala est qu'il est strictement interdit de transformer la forêt en terre agricole. Parce que cette terre boisée était précisément celle qui était réservée pour subvenir aux besoins des enfants. Ainsi le parc constitue pour eux non seulement une menace économique, mais aussi il représente l'empêchement d'accomplir l'éthique fondamentale de leur vie.

Selon le discours reçu des écologistes, il fut un temps quand Madagascar était un paradis tropical mais que celui-ci a été détruit et la terre rendue stérile par les activités d'une population sans cesse croissante. Même si la croissance démographique annuelle se situe à environ 3%, cette hypothèse est très contestée. D'abord, il n'est pas clair quel proportion de l'île était couverte de forêts avant l'arrivée des humains il y a à peu près 2000 ans. Le paléo-écologiste, David Burney, nous parle d'une mosaïque de paysages complexes, un mélange de savane, de broussaille, et de forêt. Les

historiens, comme Jean Fremiggaci, attirent notre attention sur la destruction colossale de la forêt qui eu lieu durant la période coloniale et la fuite de population vers des zones forestières jusqu'alors non peuplées. La fameuse étude d'Esther Boserup des années 60 a jeté le doute sur une relation nécessairement causale entre croissance démographique et déforestation, à Madagascar et ailleurs. Enfin, l'agronome tropical, Jacques Pollini, souligne dans un travail encore inédit à quel point les débats sur la protection de l'environnement à Madagascar sont des stéréotypes. Il démontre, par exemple, que l'agriculture sur brûlis n'est pas le fait d'un traditionalisme obscurantiste mais peut représenter la meilleure stratégie pour s'assurer une production alimentaire fiable dans certaines conditions.

Enfin, il ne faut pas oublier que la densité de la population sur la presqu'île de Masoala a toujours été très faible et que sur la côte ouest elle se limite aux zones littorales.

Les limites du parc doivent être reculées

L'existence du Parc National de Masoala nous interpelle de manière fondamentale: en particulier nous devons nous demander de quel droit le Nord s'octroie-t-il le privilège de décider ainsi comment l'environnement des pays du Sud doit-il être géré? Mais faute d'une réponse à une telle question, il peut être possible d'atténuer le conflit qui existe aujourd'hui, de manière à ce que le parc ne prive plus la population humaine de toute possibilité de survivre. Certes, certains microprojets pour aider les écoles par exemple sont bénéfiques et le secteur du tourisme génère quelques emplois. Mais ces activités ne peuvent guère se substituer à ce que représente la perte de la terre. Seulement un retrait des frontières du parc, même si celui-ci les éloignait que de 2 à 3 kilomètres des habitations, consisterait en une approximation d'une solution équitable pour la population de Masoala. Et d'ailleurs c'est ce que réclament les habitants. Le zoo de Zurich comme un des sponsors principaux du parc pourrait exercer son influence: « Créer un espace viable », telle est la devise de *Masoala Kely*; mais il faudrait qu'elle s'applique aussi aux humains et non seulement à la faune et la flore. Tant que les limites restent où elles sont, des gens comme Rakoto, Jean-Aimé et Beby vivront dans la peur car ils n'ont pas d'autres choix que de défricher illégalement des parcelles de terre dans le parc, et cela simplement pour faire vivre leur famille.

**Eva Keller, Ethnologue à l'Université de Zurich, a reçu son doctorat à la London School of Economics and Political Science de l'Université de Londres. Depuis dix ans elle fait des recherches dans le nord-est de Madagascar. Cet article est basé sur des données récoltées durant un séjour de neuf mois dans deux villages de la péninsule de Masoala. Ce texte a été publié le 24 juin 2009 en allemand dans Die Neue Zürcher Zeitung. La traduction en français est de Eva Keller.*